

Waremme, le 25 avril 2018

Opération de Développement Rural - Faimés
Compte rendu de la séance d'information-consultation citoyenne de
Borlez, le 23 avril 2018

Présents :

Nombre d'habitants : 16 personnes

Pour le Collège communal : Etienne CARTUYVELS - bourgmestre, Jean-Marc DELCHAMBRE, Guy DUBOIS – échevins, Sophie LEONARD – Présidente du CPAS ;

Pour l'Administration communale : Ludovic RASE, agent relais de l'ODR ;

Pour la FRW : Colin SONCK, Aurélie VANDEBERG, Marc VAN DEN BROECK, agents de développement.

1. Accueil des participants

Monsieur Etienne CARTUYVELS, bourgmestre, remercie les participants pour leur présence. Il explique l'historique de la démarche de l'Opération de Développement Rural, les objectifs de la séance, et la volonté des autorités communales de permettre aux citoyens de s'exprimer afin de construire avec eux l'avenir de la Commune.

2. Déroulement de la soirée

La présentation Powerpoint sera disponible sur le site internet de la Commune à l'issue des consultations.

Marc VAN DEN BROECK de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) présente le déroulement de la soirée.

Les objectifs sont :

- d'informer les citoyens sur ce qu'est une Opération de Développement Rural (ODR). Ce qu'elle peut apporter de concret à la dynamique communale, et quels sont les critères de réussite d'une ODR.
- de présenter la « carte d'identité » de la commune divisée en trois thématiques : territoire, économie et population.
- de consulter les personnes présentes :
 - pour chacune des thématiques, il leur est demandé de lister les atouts, les faiblesses et leurs propositions (de solutions) sur une feuille A4.
 - sur des post-it de couleurs différentes, il leur est demandé d'inscrire, par thématique, trois atouts, faiblesses et propositions qui leur paraissent les plus pertinents.

3. Mise en commun et élaboration d'un diagnostic partagé



Les agents de développement regroupent les post-it par thèmes sur des posters prévus à cet effet. Les taches de couleur permettent de visualiser aisément les préoccupations les plus importantes des habitants du village. Les agents de développement en font la synthèse en public et s'assurent que leur lecture correspond bien au ressenti des participants.

Cette synthèse peut être découverte ci-dessous, tandis que la retranscription des feuilles individuelles fait l'objet d'un document à part.

Le nombre de fois qu'une idée a été émise par les participants est inscrit entre parenthèses, dans le cas contraire, l'idée n'a été formulée que par un participant.

En matière de territoire :

La **situation privilégiée** (2) de la commune, à proximité des voies rapides (E40 et E42) et des commodités de Waremmes est appréciée par les habitants qui sont également attachés au **caractère rural** (2) de l'entité. Le cadre champêtre de Faimes et son **environnement paisible** (2) sont chers aux yeux des citoyens qui soulignent l'importance de les préserver. La tranquillité des lieux est cependant altérée par les **nuisances sonores** causées par le passage des avions.

D'autres problèmes ponctuels sont épinglés comme les **problèmes d'égouttage** (2) rue de Borlez et rue Basse voie. L'**absence d'aménagements de la place Delchambre** est également regrettée.

La richesse du **patrimoine** (3) présent sur la commune est soulignée par les habitants. Celui-ci est mis en valeur par les sentiers et **chemins de promenades** (2) repris dans la carte éditée récemment par la Commune.

La beauté de la nature est néanmoins altérée par le **manque de propreté** (5) causé par les dépôts d'immondices non sanctionnés. L'agent constatateur devrait pouvoir verbaliser ces incivilités. Le placement de poubelles et de **nasses à cannettes** (2) est également suggéré. Le **manque d'entretien des abords de voiries** aussi bien dans le village que le long de champs nourrit cette image de village insuffisamment entretenu.

Un habitant apprécie la **présence croissante de cultivateurs bio**. Il suggère également de consacrer davantage d'espaces à la biodiversité.

En termes de mobilité, le principal grief des Borlatîs est le **manque d'aménagement pour la mobilité douce** (6). Il est aujourd'hui compliqué de se déplacer à pieds ou à vélo entre les villages ou vers les écoles en raison de la vitesse des automobilistes. De plus, les trottoirs sont soit en mauvais état soit encombrés par les voitures stationnées. Il est donc suggéré de créer des espaces exclusivement réservés aux piétons et/ou aux vélos le long des voiries.

La **faible offre en transport en commun** (2), principalement les week-ends, est également regrettée. La **taille du charroi agricole** crée également des nuisances. Afin de ne pas encombrer les centres de village, il est suggéré aux agriculteurs d'employer davantage les routes secondaires et chemins de remembrement créés à leur intention. Il est aussi souligné que le rond-point à la sortie de Borlez (vers Viemme) n'est pas adapté aux longs véhicules agricoles. Les aménagements réalisés pour améliorer la circulation automobile (ralentisseurs, radars...) sont par contre appréciés.

En matière d'économie :

Les habitants apprécient les **divers commerces présents sur le territoire** (3) (Poste, banque, pharmacie etc.). Borlez a encore la chance de compter sur son territoire une supérette de village. De plus, plusieurs commerces ont récemment ouvert : la boulangerie Dupont, le restaurant G&E, etc. L'entité semble néanmoins **manquer d'un espace HoReCa convivial** (2) où les habitants pourraient se réunir. Un café de village ou une petite restauration permettraient également d'**attirer davantage de touristes** (2).

Les villageois apprécient la présence de **nombreux indépendants et petites entreprises** (2) sur l'entité, regrettant toutefois de les méconnaître. Certains trouvent aussi dommage que la situation stratégique de la commune ne soit pas davantage valorisée. Plusieurs habitants suggèrent de créer une **zone d'activité économique** (5) de taille raisonnable sur la commune pour accueillir des PME et des artisans, plutôt que de les voir partir dans les zonings aux alentours. Cela permettrait de générer des revenus sur la commune, de réduire les déplacements automobiles et de limiter le caractère de « village dortoir ». Enfin, un désir de voir organiser sur la commune des **formations en informatique** a également été formulé.

L'**activité agricole** menée sur la commune est **perçue positivement** par les Borlatés. L'agriculture contribue au caractère rural de la commune et à son cadre champêtre. Il est néanmoins important de **soutenir les agriculteurs** (3). Ceux-ci ont parfois l'impression d'être incompris, notamment par les habitants néoruraux qui viennent habiter la campagne pour son cadre bucolique et sa tranquillité et qui oublient parfois les nuisances inhérentes à l'activité agricole (mobilité, nuisances sonores, odeurs, etc.).

La création d'un **potager public** a également été suggérée. Il permettrait de promouvoir une agriculture biologique et de créer du lien social.

En matière de population :

De nombreuses activités sont organisées sur la commune tout au long de l'année par les différents comités ce qui contribue au **dynamisme de l'entité villageoise** (5). Ces événements et animations permettent de développer et d'entretenir une réelle convivialité entre les villageois. Le journal « **F'aimons-nous** », permet de se tenir au courant de ces différents événements et des actualités de la vie communale.

L'**aménagement de l'espace du Cortil** (5), sa plaine de jeux, ses infrastructures sportives et sa salle communale, offrent un cadre de qualité pour l'organisation d'événements sportifs, culturels ou de divertissement. Les activités du tennis en soirée peuvent cependant causer des **nuisances sonores** pour le voisinage. Certains suggèrent également de diversifier les pratiques sportives en organisant des **balades à vélo ou à pieds**. L'initiation d'**activités musicales** telles que des cours de musique ou de danse serait également appréciée.

Concernant les adolescents, l'absence d'un lieu qui pourrait accueillir les jeunes est regrettée. Un **lieu de rencontre et d'activités pour les adolescents** (3) serait le bienvenu. Un **aménagement durable des locaux scouts** est également souhaité. Il serait en outre judicieux de rassembler les différents locaux qui accueillent les jeunes.

Au sujet des plus jeunes, si les **activités extra-scolaires** organisées pendant les vacances sont appréciées, le **manque de places** pour accueillir les enfants **dans les crèches** (2) est par contre déploré.

Les participants regrettent en outre le **manque de place dans les maisons de repos**. S'ils apprécient les ateliers créatifs organisés par le CPAS, ils souhaiteraient voir s'organiser des rencontres intergénérationnelles. La création d'un **lieu de rencontre « multi-âges »** (2) tel qu'un café de village pourrait favoriser ces rencontres.

Enfin, malgré la profusion d'activités organisées sur la commune, certains craignent la **transformation de Faimés en un village « dortoir »** (4). Plusieurs soulignent le **manque d'investissement de certains habitants** (4) dans la vie villageoise, notamment de néoruraux s'installant à la campagne pour son calme et sa tranquillité. Ce phénomène entraîne en outre un manque de connaissance entre les nouveaux habitants et les anciens. Afin de pallier à ce problème, l'instauration d'une **charte de vivre-ensemble** (4) a été suggérée. Présentée aux nouveaux habitants lors de leur arrivée dans la commune, cette charte permettrait de leur souhaiter la bienvenue, de leur présenter les valeurs des villageois, de leur expliquer le cadre de vie à la campagne, notamment la cohabitation avec l'activité agricole et enfin de les encourager à s'impliquer dans la vie de village. Parallèlement à cette charte, un **projet d'accueil** de ces nouveaux habitants pourrait également être organisé. Ces différentes initiatives permettraient de limiter l'évolution de Faimés en une cité dortoir.

Tour de questions :

- **Le faible taux de participation à la réunion de ce soir témoigne d'un manque de communication. Les panneaux n'étaient pas assez parlants, explicites. De plus, l'événement aurait également dû être communiqué sur le groupe Facebook « Faimés », qui regroupe environ 1700 habitants de la commune.**

Le Bourgmestre indique que ce groupe Facebook n'est pas un groupe communal et que le Collège ou l'administration ne peuvent donc pas y faire d'annonces.

Les administrateurs du groupe Facebook refusent que toute annonce à connotation politique soit faite, mais ici il s'agit simplement de relayer un évènement qui est organisé sur la commune à destination de tous les citoyens.

La FRW explique que divers canaux de communication ont été utilisés : un toute-boîte a été distribué dans toute la commune, une annonce a été faite dans le journal « F'aimons-nous » et sur le site internet communal. Des affiches ont également été disposées dans tous les villages. Il est vrai que c'est difficile de faire apparaître toutes les informations utiles distinctement sur une affiche. Concernant l'annonce sur le groupe Facebook, c'est effectivement une bonne idée mais ça aurait certainement plus de poids si un habitant relayait l'information plutôt qu'un membre de la FRW, extérieur à la commune.

- **La faible participation des habitants ce soir témoigne que Faimés est devenu un village dortoir.**
- **Un participant souligne un manque d'investissement de la part des habitants, surtout des néoruraux qui viennent à Faimés pour profiter de la tranquillité du cadre rural et qui ne s'impliquent pas dans la vie villageoise.**
- **Un autre participant, arrivé il y a 3 ans dans la commune en provenance de Liège, manifeste son intérêt de se tenir au courant des évènements dans la commune, mais aussi de la difficulté de s'intégrer dans des groupes existants**
Ces témoignages sont importants et reflètent la volonté des habitants de recréer du lien et de mieux se connaître. C'est une thématique qui pourra être abordée en réunion, la CLDR recherchera les actions et projets à mener pour améliorer cette situation.
- **Il serait intéressant d'utiliser d'autres canaux pour sonder les gens. Pourquoi ne pas utiliser internet pour permettre aux habitants de s'exprimer même s'ils ne sont pas là ce soir ?**
La FRW a déjà essayé à plusieurs reprises la consultation en ligne avec des résultats à chaque fois décevants. Il sera par contre intéressant de conserver cette option pour des questions plus ponctuelles.
- **La présentation d'aujourd'hui sera-t-elle consultable quelque part ?**
La présentation sera disponible sur le site communal à l'issue des consultations. Nous vous communiquerons par email quand le lien sera activé.
- **Quels élus siègeront à la CLDR ?**
La mise en place de la CLDR se fera après les élections. Une fois que le nouveau Conseil communal sera mis en place, il désignera ses représentants au sein de la CLDR, en s'assurant que toutes les tendances politiques y soient présentes.

4. Mot de la fin

Pour terminer la soirée, Marc Van den Broeck, agent de développement de la FRW, explique les suites de l'ODR par la mise en place de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) et invite les personnes intéressées à s'inscrire à cette commission citoyenne. Cette inscription peut également se faire directement sur le site communal à l'adresse <http://www.faimes.be/odr/cldr>

Les comptes rendus des info-consultations de tous les villages, ainsi que la retranscription des feuilles individuelles sont disponibles sur le site internet de la commune : <http://www.faimes.be/odr/les-consultations>

Pour la Fondation Rurale de Wallonie
Colin Sonck, Aurélie Vandenberg et Marc Van den Broeck

Les participants ont été invités à remplir un formulaire d'appréciation qui permettra aux Agents de la FRW d'améliorer la qualité de leurs animations.

15 personnes sur 16 ont remis le document complété avec le taux de satisfaction suivant :

1. Respect des horaires	100%
2. Rythme de la réunion	97%
3. Local adapté	93%
4. Clarté de l'information donnée	93%
5. Méthodologie de travail intéressante	93%
6. Appréciation globale	100%

*Pour toutes remarques concernant ce compte rendu de réunion, vous pouvez contacter
Colin Sonck ou Marc Van den Broeck
de la Fondation Rurale de Wallonie au n° 019/58 93 27
c.sonck@frw.be, m.vandenbroeck@frw.be*